

Membres	7
Présent(s)	3
Audio/visioconférence	1
Représenté(s)	3
Quorum	5

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration), Madame Suzanne BROLLY et Monsieur Bernard MATTER

Présente en visio : Madame Anne BOUCARD

Absents et excusés : Madame Chahrazad ALLAM (procuration à Monsieur Salah KOUSSA), Monsieur Antoine BREINING (procuration à Monsieur Bernard MATTER), Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND (procuration à Monsieur Salah KOUSSA)

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Elise DIETRICH (Directrice de l'Innovation et de la Qualité), Madame Morgane PAULEN (Responsable du développement immobilier) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,

Vu les articles L 631-13 et L 633-1 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le rapport du Directeur général,

Vu l'avis de France Domaine du 1^{er} juillet 2025,

Délibère :

B/2025/084 : **Bischheim - rue de la Robertsau : Acquisition de 32 logements en VEFA.
Actualisation du prix d'acquisition**

Il est décidé :

1. De retirer la délibération n° D/B/2025/037 du 3 juillet 2025.
2. D'autoriser l'intégration du coût des cuisines au prix d'acquisition de la vente en l'état futur d'achèvement pour un prix de 2.300 € HT pour les logements de type T2 et de 2.650 € HT pour les logements de type T3, soit :
 - 11.500 € HT (TVA 5,5 %) pour les logements en PLAI ;
 - 18.750 € HT (TVA 10 %) pour les logements en PLUS ;
 - 46.150 € HT (TVA 10 %) pour les logements en PLI.

3. D'autoriser l'acquisition auprès du promoteur Nexxt-Immo, ou toute autre société qui s'y substituerait par une vente en l'état futur d'achèvement, d'un bien constitué de 32 logements et 25 places de stationnement rue de la Robertsau, pour un prix d'acquisition total de 5 333 198,00 € HT, soit 2 974,32 €/m² SHAB, qui se décompose comme suit :

- Pour les logements en PLAI y compris 2 places de stationnement : 268,41 m² SHAB x 2 550 € HT (PLAI Séniors), soit 684 445,50 € HT (TVA 5,5 %)
- Pour les logements en PLUS y compris 4 places de stationnement : 437,75 m² SHAB x 2 550 € HT (PLUS Séniors), soit 1 116 262,50 € HT (TVA 10 %)
- Pour les logements en PLI y compris 19 places de stationnement : 1 086,92 m² SHAB x 3 250 € HT, soit 3 532 490,00 € HT (TVA 10 %)

Les études étant en cours, sur une base de 1 793,08 m² habitables, il est considéré comme acceptable une tolérance de +/- 5 % d'évolution de cette surface et d'adapter le prix en conséquence.

4. D'autoriser la signature du contrat de réservation
5. D'autoriser l'établissement et la signature de l'acte de vente,
6. D'autoriser la prise en charge des frais inhérents à cette démarche dont les honoraires du notaire,
7. D'autoriser l'échelonnement du paiement du bien en fonction de l'avancement du chantier,
8. D'autoriser la signature d'une convention de gestion locative avec le CCAS de la Ville de Bischheim,

D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme